

Programme :

Introduction à la société de l'information

1. La "société de l'information"; définition, caractéristiques et critères.
2. Les bases théoriques de la société de l'information.
3. le développement historique de l'économie de la connaissance numérique.
4. Le savoir et l'information.
5. L'économie fondée sur le savoir
6. les économies créatives.
7. Les nouvelles technologies et la société de l'information formes d'usages et d'appropriation.
8. La fracture numérique.
9. Les droits d'auteurs et la propriété intellectuelle
10. Les droits d'auteurs sous l'ère numérique
11. La société de l'information une menace pour la vie privée
12. Internet, réseaux sociaux, et la vie privée.
13. La stratégie de l'économie de connaissance –cas d'Algérie-.
14. Fin de l'être humain et début de numérique.
15. L'avenir des sociétés de l'information.

Introduction

Les nouvelles technologies de l'information et de communication sont en train de créer une nouvelle révolution industrielle à l'échelle planétaire aussi importante que celles du passé. L'apparition, la diffusion, rapide et l'utilisation de plus en plus intensive de ces technologies et notamment de l'internet constituent une rupture radicale avec l'époque industrielle et instaurent un nouvel âge qualifié de postindustriel, d'informationnel, de numérique ou de digital qui est symbolisé par la société de l'information.

Le cours est réparti selon le canevas national en différents points commençant par la société de l'information dans lequel on a essayé d'expliquer la notion en exposant les différentes définitions proposées pour elle. En passant aux caractéristiques de cette nouvelle société, et son avènement, on expliquant le développement historique des sociétés de connaissance, leurs piliers, leur importance dans le développement économique des pays, pour passer aux stratégies

économiques arabes pour promouvoir la société de l'information, on a pris l'Algérie comme modèle. Le cours contient un point important qui est les problématiques éthique dans cette nouvelle société ou bien les conséquences dans lequel on va mettre le point sur la protection de la propriété intellectuelle, ainsi que la vie privée.

cours 01: La société de l'information 1

- définition de la société de l'information

L'expression "société de l'information" est celle qui a le plus marqué la période allant de 1990 (explosion de l'Internet), à nos jours, en même temps qu'elle caractérise notre époque, elle exprime un changement souvent entendu comme entrée dans une nouvelle ère.

L'expression "société de l'information" désigne l'importance croissante de l'information dans les sociétés des pays industrialisés, la dimension stratégique des modalités de son élaboration et de sa circulation, tant sur le plan économique, social, politique que culturel.

Si nous considérons que la société est l'ensemble des individus vivants dans le cadre d'un pays largement une civilisation donnée, l'usage de ce concept –société de l'information- sous-entend une union des hommes grâce aux TIC, entretenant ainsi l'illusion d'un village planétaire.

L'informatique permet de digitaliser les informations et de les traiter, d'autre part les nouveaux moyens de télécommunication permettent d'échanger la connaissance, ces NTIC changent donc profondément la vie au quotidien des citoyens, le fonctionnement des entreprises de l'Etat, tout cela entraîne de nouvelles représentations sociales.

Alors la société de l'information est une "révolution digitale" qui est entrain de déclencher des changements structurels comparables à ceux qui ont été provoqués par la révolution industrielle du siècle passé, avec des enjeux économiques d'une importance considérée, le processus conduira finalement à des économies basées sur la connaissance.

Il est à noter que la société de l'information est un concept évolutif et que son stade de réalisation diffère d'un pays à l'autre en fonction de niveau de développement et l'évolution de la technologie.

Pour cela on trouve cette définition : " la société de l'information est celle qui se met actuellement en place, dans laquelle des technologies peu coûteuses de stockage et de transmission d'information et de données sont accessibles à tous, cette généralisation de l'utilisation des informations s'accompagne d'innovations organisationnelles, commerciales, sociales et juridiques qui changeront en profondeur la vie tant dans le monde du travail que dans la société en général".

"Société de l'information est utilisée pour désigner une société ou les individus –qu'ils soient consommateurs ou employés- utilisent l'information de manière intensive.

Une autre définition qui considère la Société de l'information est:

- un réseau de base (réseau physique + fonctions de base)
- des services génériques (courrier électronique, accès à des bases de Données)
- des applications (télétravail, télé-médecine, télé-banking, etc.).

C'est une société caractérisée, par l'information, la communication, le savoir, la connaissance ainsi que les dispositifs techniques susceptibles de véhiculer ceux-ci. Actuellement les termes mis en avant : village global, société câblée, informatisation de la société autoroute de l'information, désignent toujours une société caractérisée par la multiplication des échanges d'informations dans un contexte de développement accéléré par les dispositifs techniques de communication.

Manuel Castells, sociologue, définit la société de l'information comme « une forme particulière d'organisation sociale, dans laquelle la création, le traitement et la transmission de l'information deviennent les sources premières de la productivité et du pouvoir ». L'information est à l'origine de l'innovation technique et de sa diffusion.

La définition la plus adaptée est celle qui considère la société de l'information comme une société dans laquelle l'information est utilisée intensivement et tant qu'aspect de la vie économique, sociale, culturelle, et politique.

Cours 02 : la société de l'information 2

1-1 Les caractéristiques de la société de l'information

Trois spécificités caractérisent la société de l'information :

1) L'information y est utilisée comme une ressource économique. Les entreprises recourent davantage à l'information pour accroître leur efficacité, leur compétitivité, stimuler l'innovation et obtenir les meilleurs résultats. Etant à plus forte valeur ajoutée, ces entreprises profitent donc à l'économie générale d'un pays. Qu'ils soient développés ou PVD, les pays qui se transforment en société de l'information sont assurés d'être présents sur un marché international qui ne cesse d'évoluer.

2) On y distingue une plus grande utilisation de l'information par le grand public. Les gens recourent plus intensivement à l'information dans leurs activités de consommateurs, que ce soit pour faire un choix avisé entre différents produits, connaître leurs droits aux services publics ou mieux prendre leur vie en main, ou bien encore pour exercer leurs responsabilités civiques et s'ouvrir plus largement à l'accès à l'éducation au savoir et à la culture et d'en profiter

pour meubler leur temps de loisirs ou vaquer à leur hobby préféré : Home shopping, activités culinaires ou sportives, « chatting » ou participer aux forum d'internautes (news groups). Tout ceci, grâce aux technologies interactives et à la convergence des réseaux.

3) L'économie de ces sociétés voit se développer un secteur de l'information ayant pour fonction de répondre à la demande générale de moyens et de services d'information. Ce secteur cible à la fois l'infrastructure (réseaux de télécommunications et d'ordinateurs) mais également l'industrie créatrice de l'information circulant dans ces réseaux et les fournisseurs de contenu informationnel.

Ce secteur se développe rapidement et croît beaucoup plus vite que l'ensemble de l'économie. La mondialisation et la globalisation a précipité la croissance de ce secteur dont le nœud gordien est formé par l'Internet, comme instrument idéal de traitement de l'information, et les satellites, comme puissants moyens de sa diffusion.

2-2 les critères de la société de l'information selon les réflexions sociologiques sur la société de l'information:

Il existe deux manières d'appréhender le statut ontologique de la SI peuvent être envisagées : l'approche « réaliste » et l'approche constructiviste. Afin de lever dès le départ tout malentendu, il convient d'insister sur le fait que ces deux approches forment des « entrées » particulières en la matière:

2-2-1 Le pôle « réaliste »

Dans cette perspective, la SI est considérée comme un fait « brut », une « chose » de la réalité, un élément concret du monde, élément qui est ainsi, en tout ou en partie, extérieur aux représentations que peut s'en faire l'observateur.

L'école de l'Information Economy, dont notamment Daniel Bell s'inspire, relève de cette posture « réaliste ». En effet, elle propose des critères – en priorité quantitatifs et économiques – pour mesurer le degré d'informatisation d'un pays. Ce degré d'informatisation doit être entendu comme développement des « activités informationnelles » et non pas seulement comme développement de l'informatique, et les critères utilisés sont liés aux infrastructures (nombre et qualité des lignes de communication; quantité de téléphones, d'appareils de télévision, d'ordinateurs; circulation des journaux; etc.), à l'économie proprement dite (mesure de l'importance du secteur des services dans l'économie nationale, pourcentage des travailleurs exerçant une « activité informationnelle, contribution du « secteur de l'information » à la productivité de l'industrie, etc.) et à l'éducation (degré d'alphabétisation, niveau scolaire en général, etc.).

2-2-2 Le pôle constructiviste

Cette posture que l'on pourrait aussi qualifier de « relativiste », de nominaliste ou encore d'« idéaliste », Dans cette perspective, la SI apparaît alors comme une construction mentale, autant individuelle que collective. En ce sens, businessmen de l'industrie « high tech », publicitaires, mass médias, conseillers politiques en tout genre, scientifiques de disciplines diverses participeraient tous à leur manière à l'élaboration d'une représentation sociale dont le référent matériel n'est pas identifié voire même identifiable.

Rappelons que l'attitude constructiviste n'est pas sans liens avec la posture « réaliste ». Ne serait-ce que parce qu'il y a de fortes chances que l'élaboration intellectuelle de la SI agisse en retour sur la réalité du monde. En effet, au même titre que les activités concrètes des acteurs sociaux influencent leurs représentations, il est plus que probable que ces mêmes acteurs calibreront leurs actions en fonction de leurs représentations. Ainsi, pour parachever ce qui a déjà été dit plus haut, plutôt que d'opposer radicalement posture substantiviste et nominaliste, il convient de les réunir dans une « polarisation complémentaire » ou une « complémentarité polarisée » afin de mieux analyser comment et en quoi l'idée de la SI.

Cette tension entre « réalisme » et constructivisme n'a sans doute pas de solution définitive, et la question demeure : la SI correspond-elle à une réalité plus ou moins objectivable ou à une construction de l'esprit, éventuellement fondatrice de pratiques nouvelles ? Il reste qu'une claire perception de cette tension permet de concevoir les choses non plus en termes strictement dichotomiques mais dialectiques et incite à porter l'attention sur les liens qui unissent les « contraires » et sur la nature de ces liens.